

**Procès-verbal de la Cinquième rencontre régulière du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds**

PROVINCE DE QUÉBEC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS

CENTRE DE FORMATION EN MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS

Procès-verbal de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le mardi 27 mai 2025, à 17 h 30, en présentiel, local 136 du CFMVL.

PRÉSENCES :

Enseignants :

ABSENT : Richard Fortin, Mécanique de véhicules lourds routiers
Nicolas Pelletier, Mécanique de véhicules lourds routiers
Jérôme Bissonnette, Mécanique d'engins de chantier
Jimmy Pelletier, Mécanique de véhicules lourds routiers
William Morneau, Mécanique d'engins de chantier
Jean-Sébastien Roux, Mécanique de véhicules lourds routiers

Élèves :

Nathaniel Fuller, Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé
Clément Vernetui, Mécanique d'engins de chantier

Autres membres du personnel :

Valérie Chamberland, acheteuse
Bertrand Leblond, Magasinier

Groupes socioéconomiques et communautaires :

Julie Beaudoin, APMLQ +
Michaël Bélanger, Société des Surintendants en Transport de Québec (SST-Q)

Entreprises de la région :

Sarah Paré, Paré Centre du Camion Volvo
ABSENT : Frankie Lafontaine, Les Excavations Lafontaine Inc.

1. Accueil, quorum

Ouverture de la séance à 17 h 32.

La présidente accueille les membres et souhaite la bienvenue, constate le quorum et ouvre la cinquième séance de l'année scolaire 2024-2025.

**RÉSOLUTION
CE 24-25-027**

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Sarah Paré présente l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts à faire au varia.
Aucun ajout demandé.

Il est proposé par Michaël Bélanger, secondé par Valérie Chamberland, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
CE 24-25-028**

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 24 mars 2025

Mme Paré demande si les membres ont pris connaissance du compte-rendu à l'avance.
La présidente demande s'il y a des questions et aucune interrogation n'est soumise.

Il est proposé par Julie Beaudoin, secondé par Jérôme Bissonnette, et résolu :

QUE le procès-verbal de la rencontre du 24 mars 2025 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au compte-rendu de la rencontre du 24 mars 2025

En suivi au point des sorties éducatives, la direction informe de la sortie des élèves en ASP chez Prévost et Mme Valérie Chamberland informe les membres de la sortie des élèves du programme CVPEM chez Transit Inc.

5. État des inscriptions et des abandons

2024 - Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (430) Liste des abandons (ETP) avec comparatif

Nom du programme	Programme	2024	2023	2022	2021
Mécanique de véhicules lourds routiers **	5330	7,23	4,01	6,55	8,53
Mécanique d'engins de chantier	5331	2,71	4,98	4,34	5,96
Conseil et vente pièces d'équipement motorisé	5347	5,56	6,75	3,76	0,00
Matelotage	5365	0,78	1,99	2,24	1,43
Mécanique spécialisée d'équipement lourd	5353	0,00	1,13	0,00	0,00
TOTAL		16,28	18,86	16,89	15,92

** Inclut la cohorte DUAL

2025.05.22

La direction présente les inscriptions pour l'ensemble des programmes débutant au mois d'août ainsi que pour le groupe de matelotage d'octobre et le groupe de janvier en ASP.

6. Suivis au projet éducatif

La direction présente l'ensemble du plan d'action à jour. Il est question en autres du sondage sur le climat de travail qui est présentement en cours.

La direction présente aussi le rapport personnalisé du questionnaire aux élèves sur le climat scolaire et le bien-être à l'école. Comparativement à l'année scolaire 2022-2023, l'appréciation des élèves est haussée dans la majorité des points.

RÉSOLUTION
CE 24-25-029

7. Règles de vie du centre – Adoption

M. Dany Couture parcourt le document et fait état des changements sur les règles de vie et sur le fonctionnement du centre.

Il est proposé par Michaël Bélanger, secondé par Jean-Sébastien Roux et résolu QUE le document des règles de vie du centre soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
CE 24-25-030****8. Facture à l'élève 2025-2026 - Adoption**

La mise à jour annuelle des frais chargés aux élèves selon le programme et l'année d'étude est présentée aux membres. Il est précisé que la direction s'assure que les items sur la facture respectent la politique des frais exigés.

En résumé :

	2024-2025	2025-2026	Différence
MEC 1 ^{re} année	286.59\$	313.61\$	+27.02\$
MEC 2 ^e année	176.82\$	204.13\$	+27.31\$
MVLR 1 ^{re} année	430.47\$	449.02\$	+18.55\$
MVLR 2 ^e année	97.34\$	112.99\$	+15.65\$
* MVLR dual 5	496.55\$	3.34\$	S/O
* Les élèves ont été facturés en 24-25 (an 1) pour l'ensemble des livres et articles du programme sur 2 ans. Une facture sera émise pour les règles de vie 25-26.			
ASP	155.09\$	146.94\$	(8.15\$)
CVPEM	366.42\$	380.08\$	+13.66\$
Matelotage	165.91\$	154.87\$	(11.04)

Puisque les guides CEMEQ ont été commandés et reçus avant le 1^{er} juin, nous avons évité l'augmentation annuelle de 3%.

Pour les guides Éditions Reynald Goulet, une nouvelle entente de 2 ans a été signée le 24 avril 2024 (juin 2024, juin 2025). Les prix des livres sont donc demeurés les mêmes pour 25-26.

La majorité des livres envoyés à la repro du CSSDN ont eu une augmentation.

Matelotage, module 13 : Finalement, aucun livre pour ce module n'a été chargé en 24-25 car le livre n'a pas été finalisé durant l'année. Pour 25-26, ce sera la même chose, soit des photocopies assumées par l'école puisqu'elles sont peu nombreuses.

Le livre 090001140 Entretien périodique MVLR n'est plus utilisé à partir de 25-26.

MEC, MVLR, ASP. Chantier / Routier : Nouveaux livres ou mise à jour de certains livres.

Il est proposé par Jimmy Pelletier, secondé par Julie Beaudoin, et résolu QUE les factures aux élèves 2025-2026 soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Prévision budgétaire 2025-2026

Les centres de services scolaires n'ont toujours pas reçu les paramètres budgétaires pour la prochaine année scolaire. Il est donc impossible de présenter un budget au conseil d'établissement pour la séance.

L'adoption devra se faire ultérieurement

10. Confirmation des sommes reçues par l'établissement

Ce point n'est pas traité considérant que les paramètres ne sont pas connus.

**RÉSOLUTION
CE 24-25-031**

11. Budget du C.É. 2025-2026

Tous les membres du CÉ sont en accord à ce que le budget soit haussé à 1700\$ pour la prochaine année scolaire.

Adoption budget du CÉ

Il est proposé par Bertrand Leblond, secondé par Michaël Bélanger, et résolu :

QUE le budget annuel alloué pour le fonctionnement du conseil d'établissement soit de 1700\$ pour l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Projet pilote de formation accrue en milieu de travail

a. Conseil et vente de pièces

Les subventions ont été obtenues pour la prochaine année scolaire.

b. Mécanique de véhicules lourds

Le 5^e projet dual va se poursuivre pour en septembre prochain.

c. ASP Mécanique spécialisée

La demande de subvention sera déposée pour le groupe débutant en janvier.

13. Questions du public

Aucun public.

14. Courrier

Aucun courrier.

15. Varia

Aucun.

16. Date et heure de la première rencontre de l'année scolaire 2025-2026

Lundi 22 septembre 2025, à 17 h 30.

**RÉSOLUTION
CE 24-25-032**

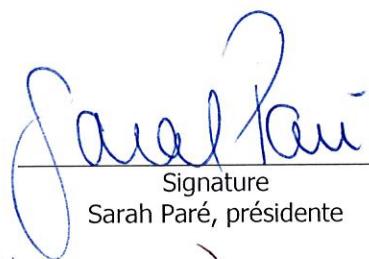
17. Levée de la rencontre

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Valérie Chamberland, secondé par William Morneau et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée : 18 h 38.



Sarah Paré
Signature
Sarah Paré, présidente

1^{er} décembre 2025



Sarah Paré



Dany Couture
Signature
Dany Couture, directeur